

VISIO - Intercommunalités : organisation, compétences et coopérations

En Visio-conférence

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

A distance -
Synchrone

ADIAJ Formation est agréé pour la formation des élus locaux par décision du 18 février 2026, après avis du CNFEL, pour une durée de deux ans renouvelable.

La formation peut être prise en charge par la collectivité ou mobilisée individuellement par chaque élu via son DIFE sur "Mon compte élu".

Objectifs

- Comprendre le rôle et le fonctionnement des intercommunalités
- Identifier les compétences transférées et celles conservées par les communes
- Développer des stratégies de coopération locale efficaces



Public Visé

Élus municipaux, conseillers communautaires, présidents d'interco



Pré Requis

Etre élu local nouvellement élu ou changeant de responsabilités

Objectifs pédagogiques

Comprendre le rôle et le fonctionnement des intercommunalités
Identifier les compétences transférées et celles conservées par les communes
Développer des stratégies de coopération locale efficaces

Méthodes et moyens pédagogiques

- Atelier cartographique des compétences intercommunales
- Jeux de rôle pour simuler des négociations entre élus
- Analyse collective de cas concrets
- Support pédagogique numérique remis aux participants, via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 2 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

- **1. Panorama des intercommunalités**
 - EPCI, communautés de communes, d'agglomération, métropoles : définitions et différences
 - Gouvernance et représentativité des communes
- **2. Compétences des intercommunalités**
 - Eau, assainissement, déchets, développement économique, mobilité
 - Impacts financiers et politiques des transferts de compétences
- **3. Coopération et relations communes/interco**
 - Exemples d'actions mutualisées
 - Bonnes pratiques pour gérer les tensions et divergences
- **4. Cas pratiques**
 - Analyse de projets intercommunaux réussis et des points de vigilance

Qualification Intervenant.e.s

Un spécialiste de l'intercommunalité et de l'action locale.
Formation animée par un professionnel expérimenté du fonctionnement territorial, expert des compétences, gouvernances et

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

mécanismes de coopération intercommunale.

Il propose une approche claire, pédagogique et opérationnelle pour comprendre rapidement les enjeux et le rôle des EPCI.

Cette formation préparera les élus à travailler en synergie au sein des structures intercommunales, qui concentrent désormais des compétences clés.

Cette compréhension évitera les conflits de légitimité et renforce la coopération territoriale, essentielle au succès d'un mandat.

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.

- **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

3.00 Heures

0.5 Jour

Effectif

De 3 à 15 Personnes



Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :

240.00



Contactez-nous !

Julien LAUDAT

Responsable Développement & Coordination péda

Tél. : 0153391424

Mail : julien.laudat@adiaj.org